

Séances d'information et périodes de questions

Date	Lieu
Mercredi 19 janvier 2005 19 h	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (Métro Lionel-Groulx)
Lundi 24 janvier 2005 19 h	Centre Leonardo Da Vinci 8350, rue Lacordaire, Salle 8 (Saint-Léonard)
Mardi 25 janvier 2005 19 h	Centre de loisirs Saint-Laurent 1375, rue Grenet, Salle A 136 (Métro Côte-Vertu)
Mercredi 26 janvier 2005 19 h	Office de consultation publique de Montréal (OCPM) 1550, rue Metcalfe, 14 ^e étage (Métro Peel)

Séances de dépôts de mémoires et de commentaires et auditions des personnes et organismes

Lundi 21 et Mardi 22 février 2005
Office de consultation publique de Montréal (OCPM)
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
(Métro Peel)

Vous souhaitez présenter une opinion ou déposer un mémoire? Vous êtes invités à vous inscrire et à transmettre la copie de votre mémoire, le cas échéant, avant le 11 février 2005 auprès de l'Office de consultation publique de Montréal.

Les mémoires devraient également être déposés aux bureaux de l'Office, en 8 exemplaires papier et en version électronique.

Des séances supplémentaires pourraient être organisées au besoin.

LA PROPOSITION DE POLITIQUE EN BREF

Cinq grands axes :

Développer l'accessibilité aux arts et à la culture

Améliorer la « qualité culturelle » du cadre de vie

Soutenir mieux et davantage les arts et la culture

Favoriser le rayonnement de Montréal

S'assurer de la coopération des acteurs

Renseignez-vous!

Le texte de la proposition de Politique ainsi que la documentation relative au projet peuvent être consultés sur le site Internet de l'Office. Des copies du projet de Politique sont également disponibles dans les Bureaux d'arrondissement, les bibliothèques et les Bureaux Accès Montréal de la Ville de Montréal. Les bibliothèques municipales de Montréal permettent l'accès gratuit au réseau Internet.

Office de consultation publique de Montréal

1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Stéphanie Espach

Téléphone : 514-872-8818 Télécopieur : 514-872-2556

Courriel : culture.ocpm@ville.montreal.qc.ca

www.ocpm.qc.ca



Montréal 

CONSULTATION
PUBLIQUE

Montréal
Métropole
culturelle
Proposition de politique
de développement culturel
pour la Ville de Montréal
2004

MONTRÉAL MÉTROPOLÉ CULTURELLE PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL POUR LA VILLE DE MONTRÉAL

Le projet

L'administration municipale souhaite doter Montréal d'une Politique de développement culturel. À cet effet, le comité exécutif de la Ville de Montréal a adopté un projet de Politique et a confié à l'Office de consultation publique de Montréal le mandat d'organiser une consultation publique sur ce projet.

Montréal 

Montréal Métropole culturelle

La politique de développement culturel proposée s'articule autour de cinq grands axes :

1 Développer l'accessibilité aux arts et à la culture

Montréal, métropole culturelle fixe deux objectifs principaux pour élargir l'accessibilité aux arts et à la culture et accroître la participation des citoyens, particulièrement les jeunes : démocratiser le savoir et la culture en effectuant un rattrapage historique et une mise à niveau généralisée de ses bibliothèques, le tout dans la vision stratégique inscrite dans le document Montréal, ville de savoir ; favoriser l'accès à la culture et donc le développement des publics, ce qui touche les liens avec l'école, la contribution des arts au développement social, les lieux de diffusion, incluant les musées, la pratique artistique amateur et la mise en valeur du patrimoine.

2 Améliorer la « qualité culturelle » du cadre de vie

Ici, le principal enjeu pour la Ville est d'orchestrer le travail des arrondissements et des services corporatifs dans leurs interventions sur le territoire : qualité de l'aménagement, plan d'intervention en art public, intégration du design, mise en valeur des pôles culturels, signalisation harmonisée et adéquate. Un programme de reconnaissance culturelle dans les arrondissements va également dans ce sens.

3 Soutenir mieux et davantage les arts et la culture

Montréal, métropole culturelle aborde d'abord les enjeux de financement : soutien au Conseil des arts, nouvelle approche de financement des grandes institutions culturelles et élaboration d'un plan de développement des grands festivals, qui incluent, dans les deux cas, la Communauté métropolitaine de Montréal. La politique se préoccupe également des ateliers d'artistes, des formes d'art émergentes et de la cyberculture. Du côté des industries culturelles, elle propose un plan de développement de l'industrie du cinéma, réalisé avec le milieu, et fait de la réalisation du Quartier des spectacles une priorité stratégique.

4 Favoriser le rayonnement de Montréal

Montréal, métropole culturelle considère que Montréal doit se démarquer par la culture : continuer de mettre en valeur son visage français, qui la distingue, tout en veillant au maintien du consensus linguistique et en faisant la promotion d'une approche plus englobante des relations interculturelles, fondée sur l'inclusion : c'est l'une des clés de son rayonnement et de sa prospérité future ; combler le déficit d'accueil de productions étrangères, Montréal s'assurant comme hôte des grands courants et des produits de pointe tout en favorisant une présence forte à l'étranger ; appuyer le combat planétaire pour la diversité culturelle ; et faire de la culture la signature de Montréal, ici et ailleurs.

5 Assurer la coopération des acteurs

Montréal, métropole culturelle veut faire du développement culturel de Montréal à la fois une cause et un enjeu stratégique, en s'appuyant, notamment, sur la participation des citoyens, le leadership des élus, l'influence des milieux culturels, la responsabilité des milieux d'affaires et le poids des gouvernements.

En plus du contenu de ces cinq axes, le succès de la mise en œuvre de Montréal, métropole culturelle tient à la capacité de la Ville de diversifier ses sources de revenus. Si la Ville n'a ni l'ambition ni la capacité financière de se substituer aux gouvernements, elle doit, par contre, disposer des moyens pour assumer le leadership du développement culturel sur son territoire et assurer la pérennité du statut de Montréal comme métropole culturelle.